

Bien connu des services de police

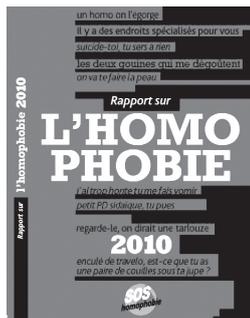
Dominique Manotti
Gallimard
Février 2010, 210 pages, 14,95 €

Lors de sa sortie en avril dernier, *Bien connu des services de police*, en sus du plaisir de la lecture, nous aida à mieux comprendre les intentions, les rouages, les applications de la politique sécuritaire française depuis 2002. Cet été, il se révéla plus nécessaire, plus vital encore : il éclairait les faits divers de Grenoble et Saint-Aignan et les déclarations d'un Président déjà en campagne pour sa réélection. Ce septième roman de Dominique Manotti – le premier à paraître dans la « Série noire » – se déroule en 2005 quand le ministre de l'Intérieur (qu'elle ne nomme pas, et que nous ne nommerons pas non plus, mais il n'y a aucun doute sur son identité) décide de mettre la politique (sécuritaire) au service de ses ambitions présidentielles. Le commissariat de Panteuil (petite ville – fictive – de la banlieue nord de Paris) est dirigé d'une main de fer par Le Muir, une jeune et jolie femme ambitieuse qui fréquente le ministère, applique la politique du résultat à la lettre et au chiffre (plus ou moins) près, croit davantage à la communication qu'à la preuve pour conclure une affaire. Elle a appris ses leçons en haut lieu : « *C'est la peur de l'insécurité, fortement corrélée à la peur de l'étranger, la hantise du ghetto, à la fois hyperréel et fantasmé, qui sont les ferments de la cohésion sociale.* » Tout est dit de la manière dont sont menés ses services, où les policiers n'agissent guère à la faveur du citoyen. On découvre ainsi que certaines plaintes ne sont pas enregistrées pour satisfaire la politique du chiffre, que les personnes d'origine étrangère (ou supposées telles) sont davantage présumées coupables qu'innocentes, que les prostituées sont rackettées par le meilleur flic du



commissariat (entendez, celui dont les résultats sont les plus exploitables), qu'une évacuation de squat est transformée en opération médiatique... La liste est longue. Et ce qui découle réellement de ces pratiques n'est évidemment pas rendu public (d'où la pertinence du roman) : la méfiance, la défiance plutôt que la confiance de la population dans les forces de l'ordre, les blessures psychiques (jusqu'au suicide) des policiers. Comme à son habitude, sans démonstration aucune mais avec une fiction rythmée au plus près du réel, Dominique Manotti intrigue tous les échelons du milieu qu'elle a décidé de mettre en intrigue, imagine des personnages complexes pour qui elle éprouve une certaine compassion. Sauf pour une. La commissaire Le Muir. Et à travers elle, le superflic. Présumé coupable.

Michel Zumkir,
membre du comité
de rédaction d'*H&L*



Rapport 2010 sur l'homophobie
SOS Homophobie
Mai 2010, 10 €

Pour la quatorzième fois, SOS Homophobie publie son « Rapport annuel sur l'homophobie ». Se servant des témoignages que l'association reçoit au cours de l'année et du suivi de l'actualité, ce Rapport analyse les différents lieux de la société française où l'homophobie frappe, parfois de manière brutale, parfois de manière insidieuse. Si l'on retrouve les rubriques des éditions précédentes – études des contextes dans lesquels se manifeste l'homophobie, témoignages, revue de presse, faits marquants de l'année, communiqués de presse de l'association –, la publication innove en présentant des analyses transversales (agressions physiques, lesbophobie, trans-

phobie) et en offrant le point de vue de chercheurs et d'associations (Eric Fassin, Laurent Gaisad, la Coordination lesbienne en France, Psy gay...). Rappelons que le terme homophobie est apparu dans les années 1970. Il désigne « *les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être* ». Les années précédentes, le milieu du travail était pointé comme l'instance de la société la plus homophobe⁽¹⁾. Il est cette fois dépassé par Internet. Sur la toile, les actes homophobes dénoncés sont avant tout ceux perpétrés par les responsables de sites : non seulement certains laissent publier des articles homophobes, mais aussi – eux (ou d'autres) – refusent de « modérer » des propos injurieux, ou excluent des internautes ayant fait part de leur homosexualité. On remarquera que la famille est le premier environnement où se manifeste la lesbophobie. S'il est conseillé de porter plainte en cas d'agression homophobe, il faut savoir que l'accueil est parfois loin d'être bienveillant dans les commissariats, même si un réel progrès est apprécié. On ne peut terminer sans pointer que l'Etat est loin d'être exemplaire : il n'a toujours pas accordé l'égalité à tous les citoyens : le versement d'une pension de réversion au partenaire d'un couple pacsé n'a pas été voté, le mariage et l'adoption sont toujours refusés aux personnes du même sexe. On n'ose d'ailleurs imaginer les horreurs qu'il faudra entendre, le jour où ils seront à l'ordre du jour...

M. Z.

(1) Dans son édition du samedi 21 août, *Libération* a révélé l'enquête de Thierry Laurent et de Ferhat Mihoubi, économistes au Centre d'étude des politiques économiques de l'université d'Evry. Une enquête qui montre qu'en France, à qualification égale, les homosexuels sont moins bien payés que les hétérosexuels.